

Présents : C. BONNAT, A CAILLOT, V. FRICONNET, R. DANIEL, E. ROULAUD, E. GOURLAOUEN P. MEYNARD, M.L.ANDRIEUX, M.L.JACQUEMENT, M. AUBRUN A. DANIEL, L.LAVAUD, R. GUINEBERT, G. JACQUEMENT

Excusé : Y.CHERBEIX (procuration donnée à A.CAILLOT)

Secrétaire de séance : E. ROULAUD

Ouverture de la séance à 19 h 35

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE : DELIBERATION MODIFICATIVE

Le Maire informe le Conseil que suite à la délibération prise le 30 Mai 2020, le Préfet nous a adressés un courrier pour demander de bien vouloir fixer des limites à plusieurs délégations. Il est donc nécessaire de prendre une délibération modificative. Accord du Conseil

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA D.S.I.L. A LA PREFECTURE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

Le Maire présente au Conseil la solution retenue pour ces travaux, à savoir la construction d'une seule station d'épuration qui serait située en face de la Vie Familiale et la réhabilitation du réseau Rue Raoul Monribot, Rue de la Fontaine Saint-Pierre, Rue de la Poste et Rue des Chômes, ainsi que la mise en conformité des branchements privés. L'ensemble de ces travaux y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et les frais divers, sont estimés à 1 061 500 € H.T (enveloppe financière jointe en annexe).

Le Maire informe l'Assemblée de la possibilité d'obtenir une subvention de l'Etat dans le cadre du plan de relance gouvernemental au titre de la D.S.I.L.(Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour financer une partie de ces travaux. Le montant de cette dotation est plafonnée à 150 000 € et le dossier doit être déposé avant le 30/09. Accord du Conseil pour solliciter cette aide, sachant que d'autres aides seront demandées plus tard sur la base de l'Avant-Projet Détaillé.

INTERCOMMUNALITE

*** Désignation des représentants aux Commissions Thématiques Intercommunales selon la liste en annexe**

Il existe 7 Commissions thématiques, à savoir :

- 1) **Communication** : Véronique FRICONNET et Amélie DANIEL sont candidates,
- 2) **Développement Culturel** : Véronique FRICONNET est candidate,
- 3) **Développement local et économique** : Christian BONNAT est candidat,
- 4) **Aménagement de l'espace et urbanisme** : Pascal MEYNARD et Yannick CHERBEIX sont candidats,
- 5) **Environnement et cadre de vie** : Eric ROULAUD et Elsa GOURLAOUEN sont candidats,
- 6) **Transition écologique et énergétique** : pas de candidat,
- 7) **Travaux et patrimoine communautaire** : Georges JACQUEMENT est candidat.

Le Conseil désigne les élus ci-dessus en tant que représentants pour siéger au sein de ces commissions.

*** Désignation des représentants pour siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs**

Après en avoir débattu, le Conseil propose les personnes suivantes :

- Martin METAYER, Jean-Jacques RANOUX, Patricia KERGROACH et Romain GUINEBERT.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT : REGULARISATION DU REPORT A NOUVEAU EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Le résultat excédentaire au 31/12/2019 reporté en section d'investissement sur le budget est erroné. Ce n'est pas 16 117 € mais bien 155 457 €. Il est donc nécessaire de régulariser ce montant et de rajouter la différence, soit 139 340 € en dépenses d'investissement à l'article 2315 « travaux » pour assurer l'équilibre du budget. Accord du conseil pour procéder à cette régularisation.

ACQUISITION DE MATERIEL NUMERIQUE POUR L'ECOLE : VIREMENTS DE CREDITS

Le Maire informe le Conseil que l'Education Nationale a lancé un appel à projet intitulé « Label Ecoles Numérique 2020 » subventionné par l'Etat à hauteur de 50%. Aussi, la Directrice de l'Ecole souhaite pouvoir bénéficier de nouveau matériel dans ce cadre-là pour les élèves de maternelle, de CP et de CE1.

Elle a donc fait établir un devis pour l'achat de ce matériel, qui s'élève à la somme de 3 366 € TTC, l'Etat participant à hauteur de 1 683 €.

Or, cette dépense n'a pas été prévue au Budget. Il est donc nécessaire de procéder à un virement de crédits de l'article 2313 programme 236 « Extension atelier de la châtaigne » à l'article 2184 programme 239 « Matériel Numérique Ecole ».

Accord du Conseil à l'unanimité.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT POUR SIEGER AU SEIN DU COMITE DE PILOTAGE CHARGE D'ELABORER LE SCHEMA DIRECTEUR VELO

Alain CAILLOT est candidat.

Accord du Conseil pour le désigner.

QUESTIONS DIVERSES

***Compte-rendu de la réunion du groupe de travail sur les déjections canines et le stationnement des voitures dans le Bourg :**

1) Concernant les déjections canines, le Maire va prendre un arrêté pour interdire celles-ci sur la voie publique.

Après en avoir débattu et sur proposition du Maire, il est décidé ce qui suit :

- des sacs « ramasse-crottes » seront achetés et remis à chaque propriétaire de chien, qui ne possède pas de terrain et qui doit faire faire les besoins de ses animaux à l'extérieur,
- un courrier leur sera adressé pour exposer la situation et leur demander d'utiliser ces sacs pour collecter les déjections de leurs animaux et les jeter dans leur poubelle.

S'il s'avère que cette mesure n'est pas appliquée, chaque contrevenant s'exposera à une contravention de 1^{ère} classe.

Décision adoptée à l'unanimité par le Conseil.

2) S'agissant du stationnement des véhicules sur le domaine public, il est décidé ce qui suit :

- un relevé des plaques minéralogiques des véhicules en stationnement gênant ou prolongé, sera effectué,
- au-delà de 5 jours de stationnement, le propriétaire du véhicule concerné, sera contacté pour lui demander de bien vouloir l'enlever,
- si celui-ci n'est pas enlevé, la Commune se réserve le droit de faire intervenir la fourrière pour procéder à l'enlèvement de ce véhicule.

Décision adoptée à l'unanimité par le Conseil.

***Fréquence des courriers d'un administré**

- de janvier à mars 2020 : 10 mails ont été envoyés à la Mairie,
- du 22/05 au 25/07/2020 : 9 mails ont été envoyés,
- du 01/08 au 13/08/2020 : 2 mails ont été envoyés,
- du 04/09 au 16/09/2020 : 5 mails ont été envoyés.

Une requête auprès du Préfet a été déposée le 05/07/2020.

Une plainte auprès du Tribunal Administratif a été déposée le 12/08/2020.

Une lettre à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) a été envoyée le 04/09/2020.

Une lettre recommandée a été envoyée au Maire le 09/09/2020.

Tous ces documents ont été transmis à l'Avocat de la Commune pour suite à donner.

Tout ceci ne donne pas une image de la Commune qui correspond à la réalité.

Signature des tableaux de présence aux séances du Conseil Municipal des 10 et 16 Juillet 2020

Séance levée à 20 h 40

Le secrétaire de séance,



E. ROULAUD

Le Maire



C. BONNAT